

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 juin 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - André ESSAYAN - François FRANCESCHI - Roland GIBERTI - Francis GIRAUD - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Jean-Claude GAUDIN représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Samia GHALI représentée par Patrick MENNUCCI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - Jean-Pierre GIORGI - Eric LE DISSES - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DEV 004-1358/09/BC**

**■ Participation de Marseille Provence Métropole à l'animation de l'association Riviera Yachting Network - Approbation d'une convention DDEAIAG 09/3403/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le secteur de la grande plaisance en Provence-Alpes-Côte d'Azur croît en moyenne de 20 % par an depuis 1995. Sur MPM, les mises en service de la plate-forme de réparation et de maintenance de grands yachts à La Ciotat, et des formes de radoub pour la grande plaisance à Marseille, constituent une nouvelle étape de ce développement.

Les industries maritimes figurent dans les secteurs d'activités prioritaires du programme de développement économique 2008-2014 de MPM.

Les entreprises du secteur ont créé Riviera Yachting Network en avril 2005. Rapidement, les brokers et les capitaines de yachts ont rejoint l'association. Aujourd'hui elle regroupe 70 adhérents sur les 3 départements côtiers de Paca.

Elle rassemble des entreprises de réparation-maintenance de yachts : les chantiers navals au nombre d'une douzaine (ITM, Nautech à Marseille et Monaco Marine, Composite Works, H20 à La Ciotat). Ces chantiers redistribuent environ 50 % de leur chiffre d'affaires à un réseau de sous-traitants qui aujourd'hui adhèrent à l'association. Elles viennent de dresser le bilan de la crise et ont décidé de « baisser la voile » et de se préparer à la reprise.

Riviera Yachting Network est présidée par Monsieur Laurent Falaize, gérant de Fioul 83. MM Jean-Christophe Lenoir d'ITM et Philippe Larue de Foselev Marine assurent les vices-présidences. Un collaborateur assure la permanence de l'association et le secrétariat.

Le programme d'actions 2009 repose sur trois axes de travail dans le cadre d'un Prides.

- \* Structurer la filière : renforcement du réseau de sous-traitants, référencement des chantiers navals, édition d'un guide des bonnes pratiques entre donneurs d'ordres et sous-traitants, visite de chantiers.
- \* Intelligence économique : investigation des réseaux étrangers, entretien de la base de données, ouverture à l'international.
- \* Promotion des savoir-faire : participation aux salons professionnels, accueil de yachts, lobbying capitaines, convention d'affaires, plaquette de promotion, annuaire des adhérents, accompagner les meilleurs sous-traitants à l'exportation, renforcer les partenariats avec les brokers et les capitaines, mise en œuvre d'un label vert, diversification vers l'aéronautique, innovation.

Le budget prévisionnel de Riviera Yachting Network, pour 2009, s'élève à 325.200 euros, en augmentation de 26,97 % par rapport à 2008.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

- 141.000 euros Fonctionnement
- 82.200 euros : Promotion des savoir-faire
- 72.400 euros : Structuration de la filière
- 31.600 euros : Développement intelligence économique
- 8.000 euros : Communication

C'est le poste promotion de la filière qui augmente le plus, passant de 48.000 euros en 2008 à 82.200 euros en 2009. Les dépenses de fonctionnement progressant de 80.000 euros à 141.000 euros, la part des salaires et charges représentant 26,85 % du total des dépenses.

Les recettes sont principalement constituées par :

- 121.000 euros : Région Paca
- 109.200 euros : Entreprises
- 45.000 euros : Etat
- 20.000 euros : Département du Var
- 10.000 euros : Département des Bouches-du-Rhône
- 10.000 euros : Département Alpes Maritimes
- 10.000 euros : Toulon Provence Méditerranée
- 10.000 euros : Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

La part d'autofinancement passe de 41 % en 2008 à 32,58 % en 2009, le montant en valeur progressant de 4 %. C'est la subvention de la Région Paca qui progresse passant de 30.000 euros en 2008 à 121.000 euros en 2009, Riviera Yachting Network ayant engagé un Prides Mer Paca.

Il est proposé au Bureau de la Communauté de participer, au titre de l'année 2009, pour l'animation de l'association Riviera Yachting Network, pour un montant de 9.000 euros (maintien de la subvention par rapport à 2008), dont les modalités sont définies dans une convention de partenariat, ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral en date du 7 Juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir le développement de la filière de la grande et de la moyenne plaisance de Marseille Provence Métropole.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour un montant de 9.000 euros, au titre de l'animation de l'association Riviera Yachting Network.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Riviera Yachting Network.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention ci-annexée.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Article 6743 « Participations exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa,  
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI